

Image not found or type unknown



Panne véhicule prêté par un tier

Par **sebdupasdecalais**, le **05/09/2009** à **15:14**

Bonjour,^
Mon beau père m'a prêté une vieille pelleteuse (de 15 tonnes) qui n'est pas à lui (on lui a aussi prêté) pour m'aider planifier mon terrain.
Le pelleteuse est tombée en panne sur mon terrain et est immobilisée là depuis plus d'un an.
Le propriétaire veut m'obliger à faire réparer l'engin.
Peut il me forcer à payer les réparations ?
Le propriétaire me menace aussi de faire venir un huissier.
merci d'avance pour vos réponses
Cordialement